



**COMMUNE  
DE RUE**



# **ANNEXE AUX COMPTES 2024**

- I. Principes régissant la tenue des comptes et informations complémentaires**
- II. Rapport de l'organe de révision**
- III. Compte de résultat à trois niveaux**
- IV. Etat des capitaux propres**
- V. Tableau des provisions**
- VI. Tableau des participations**
- VII. Indicateurs financiers**
- VIII. Tableau des immobilisations**
- IX. Documentation annexe (Directive 4/2019 SCom)**

# Principes régissant la tenue des comptes

- la loi sur les finances communales (LFCo) du 22 mars 2018 (RSF 140.6) ;
- l'ordonnance sur les finances communales (OFCo) du 14 octobre 2019 (RSF 140.61)

En complément à la législation cantonale, le règlement des finances communales définit les principes généraux appliqués par la Commune.

## - Informations complémentaires -

### **Limite d'activation des investissements :**

Les investissements sont activés à partir d'un montant de **25'000.00**

Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats

### **Taux d'amortissement appliqués :**

Les taux d'amortissement appliqués sont conformes aux recommandations MCH2 (annexe à la Directive 4/2019 du Scm)

## Rapport de l'organe de révision

au Conseil communal et à la commission financière de la

**Commune de Rue**  
**1673 Rue**

---

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### *Opinion d'audit*

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Commune de Rue**, comprenant le bilan au **31 décembre 2024**, le compte de profits et pertes, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels avec **un total du bilan de CHF 21'129'652.22** et **un excédent de charges de CHF 518'532.67** sont conformes à la Loi sur les finances communales (RSF 140.6), à l'Ordonnance sur les finances communales (RSF 140.61) ainsi qu'aux directives de comptabilité du Service des communes.

#### *Fondement de l'opinion d'audit*

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément à la Loi sur les finances communales (RSF 140.6), à l'Ordonnance sur les finances communales (RSF 140.61) ainsi qu'à la directive 10/2020 et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil communal. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### *Responsabilités du Conseil communal relatives aux comptes annuels*

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### *Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels*

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Conseil communal et à la commission financière, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'art. 62 al. 2 let. d, LFCo et à la NA-CH 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil communal, n'était pas documenté sur tous les points essentiels.

Selon notre appréciation, le système de contrôle interne n'est pas conforme à la loi, ce qui explique que nous ne puissions confirmer l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Nous recommandons de proposer au Conseil général d'approuver les comptes annuels.

Düdingen/Guin, le 2 mai 2025

**axalta Revisionen AG**



(Qualified Signature)

ppa. Gregory Jeckelmann  
Expert-réviseur agréé  
Expert comptable diplômé  
Réviseur responsable



(Qualified Signature)

Michael Buchs  
Expert-réviseur agréé  
Expert comptable diplômé

# Compte de résultat à trois niveaux

Exercice 2024

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	8 930 175.20
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	./. Revenus d'exploitation	7 942 509.34
	<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-987 665.86</b>
34	Charges financières	110 657.22
44	./. Revenus financiers	294 959.80
	<b>Résultat provenant des activités de financement</b>	<b>184 302.58</b>
	<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-803 363.28</b>
38	Charges extraordinaires	41 645.32
48	./. Revenus extraordinaires	326 475.93
	<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>284 830.61</b>
39	Imputations internes	40 068.10
49	./. Imputations internes	40 068.10
	<b>Total imputations internes</b>	<b>-</b>
	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>-518 532.67</b>

# ETAT DES CAPITAUX PROPRES

Exercice 2024

Capitaux propres au 1er janvier 2024			Changements intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2024				
			Motif de l'augmentation			Motif de la diminution							
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF		
<b>2900</b>	<b>Financements spéciaux enregistrés sous capital propre</b>	<b>319 070.31</b>	<b>Attributions aux FS, capitaux propres</b>			<b>63 885.88</b>	<b>Prélèvements sur les FS, capitaux propres</b>			<b>0.00</b>	<b>2900</b>	<b>Financement spéciaux enregistrés sous capital propre</b>	<b>382 956.19</b>
29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	83 957.94	35	Attributions aux FS pour le maintien de la valeur et l'équilibre du compte (FSMV/FSEC)	43 710.46	45		0.00	29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	127 668.40		
29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	187 119.14	35	Attributions aux FS pour le maintien de la valeur et l'équilibre du compte (FSMV/FSEC)	18 757.51	45		0.00	29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	205 876.65		
29003	Financement spécial, élimination des déchets	47 993.23	35	Attributions aux FS pour le maintien de la valeur et l'équilibre du compte (FSMV/FSEC)	1 417.91	45		0.00	29003	Financement spécial, élimination des déchets	49 411.14		
29004	Financement spécial, entreprise électrique	0.00	35		0.00	45		0.00	29004	Financement spécial, entreprise électrique	0.00		

Capitaux propres au 1er janvier 2024			Changements intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2024				
			Motif de l'augmentation			Motif de la diminution							
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF		
<b>2950</b>	<b>Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)</b>	<b>524 169.14</b>	<b>Attributions à la réserve liée au retraitement</b>			<b>41 645.32</b>	<b>Prélèvements de la réserve liée au retraitement</b>			<b>326 475.93</b>	<b>295</b>	<b>Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)</b>	<b>239 338.53</b>
29500	Patrimoine administratif, autres	2 521 203.55	38			48	Amortissement de la réserve (10 ans)	315 150.44	29500	Patrimoine administratif, autres	2 206 053.11		
29501	Approvisionnement en eau	-1 106 699.39	38	Remboursement de la réserve négative	29 140.31	48			29501	Approvisionnement en eau	-1 077 559.08		
29502	Traitement des eaux usées	-980 938.96	38	Remboursement de la réserve négative	12 505.01	48			29502	Traitement des eaux usées	-968 433.95		
29503	Gestion des déchets	90 603.94	38			48	Amortissement de la réserve (10 ans)	11 325.49	29503	Gestion des déchets	79 278.45		
29504	Entreprise électrique	0.00	38			48			29504	Entreprise électrique	0.00		
<b>2960</b>	<b>Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF</b>	<b>0.00</b>	<b>Attributions à la réserve liée au retraitement du PF</b>			<b>0.00</b>	<b>Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF</b>			<b>0.00</b>	<b>2960</b>	<b>Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF</b>	<b>0.00</b>
29600	Prêt à court terme	0.00							29600	Prêt à court terme	0.00		

Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF		
<b>2980</b>	<b>Autres capitaux propres</b>	<b>0.00</b>	<b>Attributions aux autres capitaux propres</b>			<b>0.00</b>	<b>Prélèvements aux autres capitaux propres</b>			<b>0.00</b>	<b>2980</b>	<b>Autres capitaux propres</b>	<b>0.00</b>
29800	Autres capitaux propres	0.00			0.00			0.00	29800	Autres capitaux propres	0.00		
<b>299</b>	<b>Résultat annuel - excédent/découvert du bilan</b>	<b>6 825 159.88</b>			<b>46 316.24</b>			<b>107 695.76</b>	<b>299</b>	<b>Résultat annuel - excédent/découvert du bilan</b>	<b>6 763 780.36</b>		
29900.00	Résultat annuel	0.00			0.00		Déficit (-)	518 532.68	29900.00	Résultat annuel	-518 532.68		
29990.00	Résultats cumulés des années précédentes	6 751 052.90		Compte courant avec APGS (Fond de trésorerie) - constitution du solde initial	28 465.60		Perte 2023 - Affectation aux rés. cumulés	103 131.61	29990.00	Résultats cumulés des années précédentes	6 676 386.89		
29990.61	ACER - Réserve exploitation	64 294.64		Attribution (+)	17 850.64			0.00	29990.61	ACER - Réserve exploitation	82 145.28		
29990.61	ACER - Réserve camp vert	9 812.34					Prélèvement (-)	4 564.15	29990.61	ACER - Réserve exploitation	5 248.19		

## Tableau des provisions

205 Provisions à court terme							
Compte de provisions	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2024	Modification			Valeur comptable au 31.12.2024	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20580.00	Fonds communal Abri PC	419 750.00		419 750.00		0.00	<p><b>2023</b> : Reconstitution de la provision, anciennement activée dans le compte MCH1 280.16 "Réserve PC", attribuée aux résultats cumulés des années précédentes (compte 29990.00), lors du passage à MCH2 entre 2021 et 2022.</p> <p><b>2024</b> : Utilisation de la provision pour le financement du projet d'Abri PC communal. Compte d'investissement : 1620.5040.00 et 1620.6320.00</p>

208 Provisions à long terme							
Compte de provisions	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2024	Modification			Valeur comptable au 31.12.2024	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		

<b>Total des provisions à court terme</b>		<b>419 750.00</b>	<b>0.00</b>	<b>419 750.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des provisions à long terme</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des provisions</b>		<b>419 750.00</b>	<b>0.00</b>	<b>419 750.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

## TABLEAU DES PARTICIPATIONS

### Participations en vue de l'accomplissement de tâches publiques - Engagements hors Bilan -

Exercice 2024					Exercice 2023
Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Part de propriété (CHF)	Part des voix E = Exécutif / L = Législatif	Autres détenteurs de parts importantes	
<b>Groupement de communes selon article 121 Lcom</b>					
Cycle d'orientation de la Glâne	Ecole obligatoire	4 130 755.35	L	Communes glânoises	↑ 4 034 600.45
Réseau Santé de la Glâne	Homes, soins à domicile, ambulances, prestations complémentaires	2 965 117.95	L	Communes glânoises	↑ 2 583 560.90
Association régionale pour l'épuration des eaux usées (VOG)	Traitement des eaux usées	1 536 019.00	L	Communes glânoises	↓ 1 554 589.00
Association régionale Veveysse-Glâne-Gruyère (AVGG)	Fourniture d'eau potable	284 988.90	L	Communes de Attalens, Bossonnens, Granges (veveysse), La Verrerie, Le Flon, St-Martin, Chapelle, Vuisternens-dt-Romont, Sâles.	↑ 209 156.40
<b>Total</b>		<b>8 916 881.19</b>			<b>↑ 8 381 906.75</b>

### Participations en capital (parts détenues par la Commune de Rue) - Présentées au Bilan -

Exercice 2024			Exercice 2022
Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Part de propriété (CHF)	
Raiffeisenbank Moléson Rue de l'Ancien-Comté 27 1635La Tour-de-Trême  - part sociale 30904	Banque	200.00	200.00
Coopérative OptimaSolar Fribourg p.a. Laurent Thévoz Rue de la Lenda 15 1700 Fribourg  - parts sociales 8968-8969-8970-8971-8972-9425	Production d'électricité photovoltaïque	6 000.00	6 000.00
Fondation Patrimoine Ville de Rue p.a. Commune de Rue Route d'Eschiens 21 1673 Ecublens  - participation au capital de fondation	Tourisme régional	50 000.00	
Prêt à Syndicat des améliorations foncières de Rue	Améliorations foncières	40 000.00	50 000.00

## INDICATEURS FINANCIERS MCH2

	Exercice 2024	Exercice 2023
1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	221%	204%
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	-7290.31%	-1.48%
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0.59%	0.37%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	224%	202%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	12%	19%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	5.17%	4.30%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	6 109.82	5 495.49
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	-4.06%	-0.31%

# INDICATEURS FINANCIERS MCH2

## 1. TAUX D'ENDETTEMENT NET

Capitaux de tiers		20	14 121 108.93
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		8 916 881.19
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	3 287 255.38
Patrimoine financier	-	10	9 950 576.15
<b>= Dette nette</b>			<b>9 800 158.59</b>
<b>Revenus fiscaux</b>		40	<b>4 443 012.60</b>
<b>TAUX D'ENDETTEMENT NET</b>			<b>221%</b>
(Dette nette / Revenus fiscaux)			

### Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

### Valeurs indicatives:

- < 100% bon
- 100% – 150% suffisant
- > 150% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

## 2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			-518 532.67
Amortissement du PA	+	33	490 630.61
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	63 885.88
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	-
Réévaluations emprunts PA	+	364	-
Réévaluations participations PA	+	365	-
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	98 794.70
Amortissements supplémentaires	+	383	-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Attributions au capital propre	+	389	41 645.32
Prélèvements sur le capital propre	-	489	326 475.93
Réévaluations PA	-	4490	-
<b>= Autofinancement</b>			<b>-347 641.49</b>
Immobilisations corporelles		50	1 056 263.94
Investissements pour le compte de tiers	+	51	-
Immobilisations incorporelles	+	52	81 388.45
Prêts	+	54	-
Participations et capital social	+	55	-
Propres subventions d'investissements	+	56	-
Investissements extraordinaires	+	58	-

<b>= Investissements bruts</b>		<b>1 137 652.39</b>
Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	60	-
Remboursements	+ 61	-
Vente d'immobilisations incorporelles	+ 62	-
Subventions d'investissements acquises	+ 63	1 132 883.85
Remboursement de prêts	+ 64	-
Transfert de participations	+ 65	-
Remboursement de propres subventions d'investissement	+ 66	-
Recettes d'investissement extraordinaires	+ 68	-
<b>= Recettes d'investissement</b>		<b>1 132 883.85</b>
Investissements bruts		1 137 652.39
Recettes d'investissement	-	1 132 883.85
<b>= Investissements nets</b>		<b>4 768.54</b>

**DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT** **-7290.31%**  
(Autofinancement / Investissements nets)

**Valeurs indicatives:**

Haute conjoncture : > 100%  
Cas normal : 80 -100%  
Récession : 50 – 80%

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

**3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS**

Charges d'intérêt	340	98 540.00
Revenus des intérêts	- 440	47 739.73
<b>= Charges d'intérêts net</b>		<b>50 800.27</b>
Revenus fiscaux	40	4 443 012.60
Patentes et concessions	+ 41	-
Taxes	+ 42	1 293 580.01
Revenus divers	+ 43	22 218.15
Revenus financiers	+ 44	294 959.80
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	-
Revenus de transfert	+ 46	2 183 698.58
Revenus extraordinaires	+ 48	326 475.93
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	- 487	-
Prélèvement sur le capital propre	- 489	326 475.93
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+ 4895	326 475.93
<b>= Revenus courants</b>		<b>8 563 945.07</b>

**PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS** **0.59%**  
(Charges d'intérêts net / Revenus courants)

**Valeurs indicatives:**

0% – 4% bon  
4% – 9% suffisant  
> 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée

#### 4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

Engagements courants		200	708 681.48
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		8 916 881.19
Engagements financiers à court terme	+	201	312 000.00
Instruments financiers dérivés	-	2016	-
Engagements financiers à long terme	+	206	12 527 659.38
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	3 287 255.38
<b>= Dette brute</b>			<b>19 177 966.67</b>

Revenus fiscaux		40	4 443 012.60
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	1 293 580.01
Revenus divers	+	43	22 218.15
Revenus financiers	+	44	294 959.80
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-
Revenus de transfert	+	46	2 183 698.58
Revenus extraordinaires	+	48	326 475.93
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	326 475.93
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	326 475.93
<b>= Revenus courants</b>			<b>8 563 945.07</b>

#### DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

(Dette brute / revenus courants)

**224%**

#### Valeurs indicatives:

- < 50% très bon
- 50% – 100% bon
- 100% – 150% moyen
- 150% – 200% mauvais
- > 200% critique

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

#### 5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

Immobilisations corporelles		50	1 056 263.94
Investissements pour le compte de tiers	+	51	-
Immobilisations incorporelles	+	52	81 388.45
Prêts	+	54	-
Participations et capital social	+	55	-
Propres subventions d'investissements	+	56	-
Investissements extraordinaires	+	58	-
<b>= Investissements bruts</b>			<b>1 137 652.39</b>
Charges de personnel		30	1 387 969.29
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+	31	1 837 093.92
Réévaluations sur créances	-	3180	117.35
Charges financières	+	34	110 657.22

Réévaluations, immobilisations PF	-	344	-
Charges de transfert	+	36	5 150 595.50
Réévaluations, emprunts PA	-	364	-
Réévaluations, participations PA	-	365	-
Amortissements, subventions d'investissements	-	366	-
Charges de personnel extraordinaires	+	380	-
Charges de biens et service et charges d'exploitation extraordinaires	+	381	-
Charges financières extraordinaires (avec incidence sur la trésorerie)	+	3840	-
Charges de transfert extraordinaires	+	386	-
<b>= Dépenses courantes</b>			<b>8 486 198.58</b>

Dépenses courantes			8 486 198.58
Investissements bruts	+		1 137 652.39
<b>Dépenses totales</b>			<b>9 623 850.97</b>

#### PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

(Investissements bruts / Dépenses totales)

**12%**

#### Valeurs indicatives:

- < 10% effort d'investissement faible
- 10% – 20% effort d'investissement moyen
- 20% – 30% effort d'investissement élevé
- > 40% effort d'investissement très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

#### 6. PART DU SERVICE DE LA DETTE

Charges d'intérêts		340	98 540.00
Revenus des intérêts	-	440	47 739.73
Amortissements du patrimoine administratif	+	33	490 630.61
Réévaluations emprunts patrimoine administratif	+	364	-
Réévaluations participations patrimoine administratif	+	365	-
Amortissements subventions d'investissements	+	366	-
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	-	466	98 794.70
<b>= Service de la dette</b>			<b>442 636.18</b>

Revenus fiscaux		40	4 443 012.60
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	1 293 580.01
Revenus divers	+	43	22 218.15
Revenus financiers	+	44	294 959.80
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-
Revenus de transfert	+	46	2 183 698.58
Revenus extraordinaires	+	48	326 475.93
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	326 475.93
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	326 475.93
<b>= Revenus courants</b>			<b>8 563 945.07</b>

#### PART DU SERVICE DE LA DETTE

(Service de la dette / Revenus courants)

**5%**

#### Valeurs indicatives:

- < 5% charge faible
- 5% – 15% charge acceptable
- > 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

## 7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS

Capitaux de tiers		20	14 121 108.93
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		8 916 881.19
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	3 287 255.38
Patrimoine financier	-	10	9 950 576.15
<b>= Dette nette</b>			<b>9 800 158.59</b>

Population résidente permanente			<b>1 604</b>
---------------------------------	--	--	--------------

### DETTE NETTE PAR HABITANT

(Dette nette / Population résidente permanente)

**6 109.82**

#### Valeurs indicatives:

- < 0 CHF patrimoine net
- 0 – 1'000 CHF endettement faible
- 1'001 – 2'500 CHF endettement moyen
- 2'501 – 5'000 CHF endettement important
- > 5'000 CHF endettement très important

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

## 8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			-518 532.67
Amortissement du PA	+	33	490 630.61
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	63 885.88
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	-
Réévaluations emprunts PA	+	364	-
Réévaluations participations PA	+	365	-
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	98 794.70
Amortissements supplémentaires	+	383	-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Attributions au capital propre	+	389	41 645.32
Prélèvements sur le capital propre	-	489	326 475.93
Réévaluations PA	-	4490	-
<b>= Autofinancement</b>			<b>-347 641.49</b>
Revenus fiscaux		40	4 443 012.60
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	1 293 580.01
Revenus divers	+	43	22 218.15
Revenus financiers	+	44	294 959.80

Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-
Revenus de transfert	+	46	2 183 698.58
Revenus extraordinaires	+	48	326 475.93
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	326 475.93
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	326 475.93
<b>= Revenus courants</b>			<b>8 563 945.07</b>

**TAUX D'AUTOFINANCEMENT**

(Autofinancement / Revenus courants)

**-4.06%**

**Valeurs indicatives:**

> 20% bon

10% – 20% moyen

< 10% mauvais

**Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.**

## Comptabilité des immobilisations - 2024

Commune : Rue

Compte / Num. d'immobilisation	Désignation	Valeur d'acquisition / coût de construction	Amortissements cumulés au 31.12.2023	Valeur au bilan au 01.01.2024	Amortissement annuel planifié 2024	Revalorisation / Dépréciation	Vente	Transfert	Valeur résiduelle au 31.12.2024
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>		<b>16 073 214.54</b>	<b>-5 479 334.59</b>	<b>10 116 264.33</b>	<b>-466 117.23</b>	<b>-20 788.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>10 106 974.72</b>
1400	Terrains (bâti et non bâti)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1401	Routes et voies de communication	5 046 861.19	-1 113 680.22	3 933 180.97	-139 424.55	0.00	0.00	0.00	3 793 756.42
1402	Aménagement des cours d'eau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1403	Autres ouvrages de génie civil	1 720 696.70	-523 205.07	1 197 491.63	-52 811.48	0.00	0.00	0.00	1 144 680.15
1404	Bâtiments	6 908 975.56	-3 761 511.40	3 147 464.16	-242 208.00	-37 976.10	0.00	0.00	2 867 280.06
1405	Forêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1406	Biens meubles	199 088.00	-80 937.90	118 150.10	-31 673.20	17 188.10	0.00	0.00	103 665.00
1407	Installations en construction	2 197 593.09	0.00	1 719 977.47	0.00	0.00	0.00	0.00	2 197 593.09
1409	Autres immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>		<b>1 165 857.02</b>	<b>-72 942.29</b>	<b>415 789.96</b>	<b>-20 813.38</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1 072 101.35</b>
1420	Logiciels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1427	Immobilisations incorp. en construction	767 018.20	0.00	89 893.43	0.00	0.00	0.00	0.00	767 018.20
1429	Autres immobilisations incorporelles	298 838.82	-72 942.29	225 896.53	-20 813.38	0.00	0.00	0.00	205 083.15
1441 à 1448	Prêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1445-1,-2,-4,-5,-6,-8	Participations	50 000.00	0.00	50 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	50 000.00
1460 à 1469	Subventions d'investissement	50 000.00	0.00	50 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	50 000.00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE FINANCIER</b>		<b>3 263 671.95</b>	<b>0.00</b>	<b>3 263 671.95</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>3 263 671.95</b>
1080	Terrains non bâtis	1 629 126.70	0.00	1 629 126.70	0.00	0.00	0.00	0.00	1 629 126.70
1084	Bâtiments	1 604 545.25	0.00	1 604 545.25	0.00	0.00	0.00	0.00	1 604 545.25
1086	Biens meubles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1087	Installations en construction	30 000.00	0.00	30 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	30 000.00
1089	Autres immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS INSCRITES AU PASSIF</b>		<b>3 243 992.83</b>	<b>-990 826.60</b>	<b>2 253 166.23</b>	<b>-98 607.00</b>	<b>1 132 696.15</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>3 287 255.38</b>
2068	Subventions d'investissement passif	3 243 992.83	-990 826.60	2 253 166.23	-98 607.00	1 132 696.15	0.00	0.00	3 287 255.38

# **Documentation annexe**

**(Directive 4/2019 SCom)**

## Tableau des catégories d'immobilisations et des durées d'utilisation (taux d'amortissement)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation ci-dessous, et les taux d'amortissement en résultant, sont applicables.

Compte MCH2	Catégorie d'immobilisations du PA	Type (PA)	Spécification détaillée (PA)	Durée d'utilisation en années	Amortissement linéaire en %	Remarques	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
1400	Terrains PA (bâti et non bâtis)	Terrains PA (bâti et non bâtis)	Terrains (bâti et non bâtis)	Pas de spécification	Aucune	Aucun	Pas d'amortissement
1401	Routes, voies de communication	Ouvrages de génie civil	Routes	Routes	40	2.5	Possibilité d'appliquer un taux d'amortissement entre 2.5% et 5%; l'application d'un taux différent de 2.5% doit pouvoir être justifiée.
			Chemins naturels	20	5		
			Installations routières	20	5		
1402	Aménagement des cours d'eau	Ouvrages de génie civil	Aménagement des eaux	Ouvrages en pierre ou en béton	40	2.5	
			Ouvrages en bois ou stabilisation végétale	20	5		
1403	Autres ouvrages de génie civil - alimentation en eau	Ouvrages de génie civil	Ouvrages de génie civil - alimentation en eau	Captages	50	2	
			Stations de traitement de l'eau	33 1/3	3		
			Stations de pompage, chambres réductrices/de mesure	50	2		
			Conduites et hydrantes	80	1.25		
			Réservoirs	66 2/3	1.5		
			Installations de mesure, de commande et de régulation	20	5		
			Sommes des rachats à d'autres services des eaux	33 1/3	3		
1403	Autres ouvrages de génie civil - Traitement des eaux usées	Ouvrages de génie civil	Ouvrages de génie civil, installations communales	Canalisations	80	1.25	
			Ouvrages spéciaux	50	2		
			Stations d'épuration	33 1/3	3		
1403	Autres ouvrages de génie civil	Ouvrages de génie civil	Autres ouvrages de génie civil	Ouvrages spéciaux	25	4	
			Ouvrages d'aménagement des eaux	20	5		
			Autres	40	2.5		
1404	Bâtiments	Bâtiments / terrains bâtis	Terrains bâtis	Bâtiment scolaire	33 1/3	3	
			Bâtiment de l'école enfantine	33 1/3	3		
			Bâtiment polyvalent	33 1/3	3		
			Salle de gymnastique	33 1/3	3		
			Piscine / patinoire	25	4		
			Piscine couverte	25	4		
			Toilettes publiques	25	4		
			Maison communale	33 1/3	3		
			Centrale de chauffage	33 1/3	3		
			Installation de la protection civile	33 1/3	3		
			Centre d'entretien	33 1/3	3		
			Local des pompiers	33 1/3	3		
			Garage souterrain	33 1/3	3		
			Abattoirs	33 1/3	3		
			Installation de tir	33 1/3	3		
			Déchetterie	33 1/3	3		
			Eglise, cure	33 1/3	3		
			Bâtiments culturels, monuments	33 1/3	3		
			Salles de concert, théâtre	25	4		
			Installation de panneaux photovoltaïques	20	5		
			Funérarium, crématoire	33 1/3	3		
			Autres	33 1/3	3		

## Tableau des catégories d'immobilisations et des durées d'utilisation (taux d'amortissement)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation.  
Les durées d'utilisation ci-dessous, et les taux d'amortissement en résultant, sont applicables.

Compte MCH2	Catégorie d'immobilisations du PA	Type (PA)	Spécification détaillée (PA)	Durée d'utilisation en années	Amortissement linéaire en %	Remarques
1405 Forêts, pâturages	Forêts, pâturages	Forêts, pâturages	Pas de spécification	Aucune	Aucun	Pas d'amortissement
1406 Biens meubles	Meubles, machines, véhicules	Meubles, machines, véhicules	Meubles, machines, véhicules Equipements d'exploitation, véhicules spéciaux Appareils, matériel informatique	10 20 4	10 5 25	
1407 Installations en constructions PA	Installations en constructions PA	Installations en constructions PA	Pas de spécification	Aucune	Aucun	La mise en service du bien est déterminant pour l'amortissement (année suivante)
1409 Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	Divers	Amortissement selon la durée d'utilisation de l'objet		Concerne les biens non attribuables aux comptes du bilan 1401 à 1407
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
1420 Logiciels	Logiciels	Logiciels	Pas de spécification	4	25	
1421 Licences, droits d'utilisation, droits de marques	Licences, droits d'utilisation, droits de marques	Licences, droits d'utilisation, droits de m	Pas de spécification	5	20	
1427 Immobilisations incorporelles en cours PA	Immobilisations incorporelles en cours PA	Immobilisations incorporelles en cours PA	Pas de spécification	Aucune	Aucun	La mise en service du bien est déterminant pour l'amortissement (année suivante)
1429 Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles	Aménagement local et régional, autres plans et études	10	10	
Subventions d'investissement						Amortissement selon la durée d'utilisation de l'objet subventionné
Prêts, participations, capital social						Non soumis à l'amortissement